

INTERNATIONAL & MEDVALLÉE : SIGNATURE DU NOUVEAU PLAN CONSOLIDÉ FRANCE CGIAR 2026-2028 : UNE AVANCÉE IMPORTANTE POUR MONTPELLIER

Mercredi 26 mars 2025, Annie GENEVARD, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Thani Mohamed SOILIHI, Ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux de France, Philippe BAPTISTE, Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Patrick CARON, Vice-président du Conseil d'administration du Système CGIAR, Ambassadeur de MEDVALLÉE, et Ismahane ELOUAFI, Directrice exécutive de l'organisation du Système CGIAR ont signé, au Quai d'Orsay, en marge du Sommet Nutrition4Growth, le Plan France CGIAR 2026-2028, en présence de Clare HART, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au Rayonnement international et à la Coopération européenne.

Une signature importante pour Montpellier et MEDVALLÉE qui, d'une part, abrite le siège social du CGIAR depuis 2010, partenariat mondial de recherche agricole qui emploie 9 000 personnes dans le monde. Cette implantation confère à Montpellier une position géostratégique mondiale sur les grandes problématiques de recherche et d'innovation dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Elle vient renforcer la dynamique MEDVALLÉE lancée en 2021 - et son engagement dans la promotion de la transition des systèmes agricoles et alimentaires pour répondre aux défis complexes du changement climatique, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la préservation des ressources naturelles et de la lutte contre la dégradation des terres.

En effet, la signature de ce Plan France CGIAR 2026-2028 permettra de renforcer les partenariats existants entre MEDVALLÉE, Montpellier Méditerranée Métropole et le CGIAR :

- Le développement de projets de recherche communs,**
- L'organisation d'événements communs tels que le Processus de Montpellier,**
- La mise en oeuvre de dispositifs de valorisation des résultats de la recherche et de formation comme la mise en place de l'International Innovation Hub (IIH) lancé le 15 octobre 2024,**
- La mise en réseau et le partage d'infrastructures de recherche et d'appui à l'innovation.**



Crédit

photo

:

DR.

ZOOM SUR LE PLAN FRANCE CGIAR 2026-2028

Le 22 mars 2019 a été signée la Déclaration de collaboration scientifique entre le Président du Board de CGIAR et les établissements français de recherche (CIRAD, INRAE, IRD) et d'enseignement supérieur (l'Institut Agro, AgroParisTech et Agreenium) avec trois thèmes prioritaires :

1. Agriculture et changement climatique,
2. Transition agroécologique,
3. Nutrition et systèmes alimentaires durables.

Puis, un premier plan d'actions 2020-2022 a été convenu entre la France et CGIAR et signé le 4 février 2021. Il a ensuite été reconduit pour la période 2023-2025.

Le nouveau plan d'actions 2026-2028 consolidé entre la France et CGIAR est signé par trois ministères français - le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, **et mobilise l'ensemble de l'écosystème français en recherche et enseignement supérieur.**

Ce nouveau plan d'actions 2026-2028 se structure en trois volets :

- **Volet 1 : Structuration de modalités de partenariat ambitieuses et ouvertes selon les éléments de la Déclaration de collaboration scientifique signée le 22 mars 2019,**
- **Volet 2 : Diplomatie scientifique,**
- **Volet 3 : Financement et appui à la mise en oeuvre de programmes de recherche et de formation partenariaux.**

UNE SIGNATURE QUI VIENT RENFORCER LES ACTIONS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET DE MEDVALLÉE EN FAVEUR DE LA MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS DURABLES EN MATIÈRE DE TRANSITION ALIMENTAIRE...

La stratégie **MEDVALLÉE** répond à un objectif de positionnement mondial en matière de Santé Globale (One Health), qui comprend un volet agriculture et alimentation avec, comme enjeux, de stimuler l'emploi, renforcer l'attractivité internationale de Montpellier, soutenir l'innovation, développer des infrastructures performantes et vertueuses et d'attirer des talents sur le territoire.

Le 15 octobre 2024, à l'occasion de la deuxième édition des assises MEDVALLÉE, Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole a signé avec l'IRD, le CIRAD, l'Institut Agro de Montpellier, l'INRAE, l'Université de Montpellier, l'Alliance Biodiversity CIAT, l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) et Agropolis International, la création de "l'International Innovation Hub" dont l'objectif est de stimuler l'innovation et de renforcer la durabilité des systèmes alimentaires à l'échelle internationale, avec un focus particulier sur les Pays du Sud.

En effet, les systèmes alimentaires sont confrontés à des défis complexes, allant du changement climatique à l'insécurité alimentaire, en passant par la dégradation environnementale et les maladies. Dans les pays du Sud en particulier, les écosystèmes peuvent rencontrer plusieurs obstacles (manque de ressources financières, matérielles ou humaines, accès contraint à la technologie, capacités institutionnelles limitées pour soutenir les start-ups et les entrepreneurs, connexion insuffisante aux marchés, ...).

La mise en oeuvre de cet "International Innovation Hub" est initialement prévue sur 3 ans. Il aura 4 missions :

1. **Créer des collaborations entre les différents acteurs de l'écosystème de l'innovation dans les pays du Sud et du Nord,**
2. **Renforcer les capacités des écosystèmes d'innovation oeuvrant sur les systèmes alimentaires au Nord comme au Sud,**
3. **Accélérer le développement de projets innovants, de start-ups et d'entreprises,**
4. **Promouvoir la durabilité des systèmes alimentaires grâce à des solutions innovantes.**

... ET QUI CONTRIBUE À PROMOUVOIR LE "PROCESSUS DE MONTPELLIER"

La co-construction avec la recherche scientifique de démonstrateurs territoriaux dans une approche transversale "Une seule santé" - c'est-à-dire en décloisonnant les défis interdépendants de l'alimentation, de l'environnement et de la santé - est, en effet, l'engagement de la dynamique MEDVALLÉE, ainsi que celle de l'initiative internationale baptisée "Processus de Montpellier", une approche qui a été initiée en 2023 à l'occasion des Montpellier Global Days organisés par l'Université de Montpellier et ses partenaires académiques, puis présentée lors de la COP16 de la Convention sur la Diversité Biologique qui s'est tenue au mois d'octobre dernier à Cali, en Colombie.

En effet, le "Processus de Montpellier" vise à construire un cadre de collaboration interdisciplinaire et d'apprentissage pour répondre aux **défis interdépendants liés à l'agriculture, l'environnement, l'alimentation et la santé. Pour cela, il réunit une communauté de pratiques à l'échelle mondiale, inclusive et orientée vers l'action avec un objectif : mobiliser des connaissances académiques et**

non-académiques en appui aux processus de décisions aux échelles locales, nationales et internationales.

